



**Formation au Diplôme d'État Infirmier
pour les personnes titulaires
d'un doctorat en médecine
à l'étranger ou en maïeutique
Rentrée 22 février 2027**

Début des sélections : fin mars
**Finalisation des dossiers
d'inscriptions : 20 janvier 2027**

Places limitées à 10 personnes

PRE-REQUIS :

- Parler, écrire et comprendre le français (B2)
- Entretien obligatoire
- Avoir travaillé comme faisant fonction aide soignant ou aide soignant en France.

**DURÉE DE LA
FORMATION :**

635 Heures

Théorie : 110 heures

Stage : 525 heures

**DATES DE LA
FORMATION :**

Théorie :

du 22/02/2027
au 04/03/2027

Stage :

du 1/03 au 3/03/2027
et du 18/03 au 4/07/2027

Législation

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier - Titre I – Article 9 :

« Sont autorisés à se présenter au jury du diplôme d'État d'infirmier prévu à l'article 9, dans l'institut de formation en soins infirmiers de leur choix, les médecins remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'État de docteur en médecine ou d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la médecine dans leur pays d'origine.
- Avoir réalisé et validé les unités d'enseignement UE 3.1. S1 et UE 3.1. S2 « Raisonnement et démarche clinique infirmière » ;
- Avoir réalisé deux stages à temps complet de soins infirmiers d'une durée totale de 15 semaines permettant la validation des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II ;
- Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50 000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier. »

Modalités pédagogiques

Travaux de groupe, partage d'expériences
Travaux et recherches personnels, cours magistraux
Analyse de pratiques à partir de situations de soins
Travaux pratiques en groupe restreint : 30 h
Stage

**Formation au Diplôme d'État Infirmier
pour les personnes titulaires
d'un doctorat en médecine
à l'étranger ou en maïeutique
Rentrée 22 février 2027**

**RESPONSABLES DE
FORMATION :**

Mme Roux Directrice
E. Hiriart, Cadre de Santé
Formateur, Master 2 en sciences de
l'éducation

INTERVENANTS :

Cadres de Santé Formateurs
Documentalistes

**TAUX DE RÉUSSITE : 100 % en
2026**

TAUX DE SATISFACTION : 98 %

PRIX DE LA FORMATION :

**4082 € la Région Nouvelle
Aquitaine ne finance plus la
formation donc prévoir un
financement.**

Droits d'inscription : 178€

**MODALITÉS DE
FINANCEMENT :**

- Prise en charge professionnelle
- Financement personnel

Contenu

La réglementation de la profession infirmière
Les concepts fondateurs de la démarche soignante
Les modèles cliniques et le raisonnement clinique en soins infirmiers
L'analyse de pratique professionnelle
Les acteurs de santé, l'interprofessionnalité
Les outils de coopération et collaboration entre partenaires de la santé
La méthodologie du travail écrit professionnel
Pharmacologie et responsabilité infirmière, calculs de dosages infirmiers
Secret professionnel, confidentialité et règles déontologiques, éthique.
Règles de bonnes pratiques et Soins infirmiers
Cas cliniques
Travaux pratiques : 30h
Préparation de stage et exploitation

Compétences mobilisées

CP 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
CP 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier
CP 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
CP 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

Pièces à fournir

- ✓ Une lettre de motivation et un Curriculum-Vitae
- ✓ Copie du diplôme de Doctorat en médecine, traduit obligatoirement en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français
- ✓ Attestation de prise en charge ou d'auto-financement
- ✓ Copie de la carte d'identité, carte de séjour (en cours de validité)
- ✓ Si financement individuel, prévoir un chèque de 3131 € + frais d'inscription
- ✓ Attestation d'exercice en tant que faisant fonction aide soignant